

Elections professionnelles Parité hommes/femmes et maintenant ?

Si le législateur impose désormais aux femmes de se porter candidates sur les listes électorales, il n'impose pas à l'employeur de s'assurer de leurs bons déroulements de carrière.

Car il ne faut pas oublier que les femmes sont les premières à être discriminées en matière de salaires et de déroulement de carrière.

En moyenne, les femmes sont actuellement rémunérées 26 % de moins que les hommes à travail égal ! Alors avant d'obliger les femmes à s'investir dans le syndicalisme, le législateur et les employeurs devraient déjà régler la question d'égalité salariale entre femmes et les hommes !

Sur notre établissement d'Argenteuil, si notre DRH aime à nous rappeler constamment que la CGT n'a pas su convaincre des femmes pour se présenter sur nos listes électorales, à aucun moment celui-ci a fait en sorte de nous appuyer dans nos appels à candidatures.

Pire, elle nous a même reproché d'avoir un peu trop insisté avec certaines femmes...

Si la direction locale avait vraiment une volonté de parité sur les listes électorales, celle-ci aurait dû faire une campagne pour inciter les femmes à se présenter sur les listes **de toutes les organisations syndicales sans exception.**

NAO

De nombreux salariés et plus particulièrement des compagnons nous interpellent sur les questions de salaires et déroulement de carrière ...

Comme vous l'a appris la CGT lors des dernières NAO, plus de 60 % du personnel non cadres ne toucheront pas d'AI cette année, malgré les efforts effectués avec les **Samedis Travail Obligatoire.**

La direction générale prétend répondre aux besoins des compagnons avec la prime liée au travail en équipe qui représente 25 % en plus du salaire de base ainsi qu'avec les heures supplémentaires avec le travail du samedi.

Concernant les promotions (changement de coefficient), le patronat de Métallurgie dont Dassault fait partie, estime que le changement de promotion doit être lié au poste de travail occupé et non aux compétences acquises.

Temps de travail, Salaires, Promotions, Conditions de travail, Emplois ...seules des actions collectives permettront de gagner. Les meilleures négociations sont liées au rapport de force et non à des compromis pour négocier la longueur de la chaîne.

La CGT d'Argenteuil revendique une augmentation générale de 25 %, l'équivalent d'une prime d'équipe. Ceux qui pensent que cette revendication est « *hors sol* » oublient que nos actionnaires se sont augmenté cette de 40 % sur 1 an !

40 % d'augmentation sur des millions ce n'est pas la même chose que 25 % d'augmentation sur des salaires de prolos !



Négociations mobilités Argenteuil/Cergy

La pétition CGT demandant l'ouverture de la négociation mobilité Argenteuil/Cergy a recueilli plus de 400 signatures, alors poursuivons dans ce sens !

Si notre future usine à Cergy sera moderne en termes d'infrastructures, elle devra être moderne également dans le domaine du social et du bien-être des salariés au travail.

Une nouvelle usine dans le bassin parisien permettant de préserver nos emplois, la mise en place dès septembre de la subrogation, la crèche entreprise, sont des revendications CGT qui vont dans le bon sens pour l'ensemble du personnel de toutes catégories.

Notre société se porte financièrement très très bien et les moyens existent pour que la direction générale réponde favorablement aux propositions CGT :

Compenser le potentiel préjudice que vont subir certains salariés avec le déménagement de notre établissement vers Cergy, inciter financièrement les salariés à se rapprocher (aide aux frais de déménagement, prise en charge d'une partie des frais de notaires, etc...), départ en préretraite à 58 ans payée à 100 % , mais aussi transformer les emplois précaires en CDI Dassault pour compenser les départs font partie des revendications fortes portées par vos militants CGT.

Dès la rentrée de septembre la négociation Argenteuil/Cergy va s'ouvrir.

La CGT aura besoin du soutien du plus grand nombre de salariés de toutes catégories pour obtenir des bonnes négociations. Les propositions CGT ont été présentées à l'ensemble du personnel (tracts disponibles sur www.cgt-dassault-argenteuil.com) et également sur Intranet.

Salon du Bourget

Comme chaque année, le salon du Bourget était ouvert aux professionnelles en semaine et pour les touristes le weekend.

Pour la CGT il est inacceptable qu'une société comme Dassault Aviation fasse des différences entre les catégories du personnel en considérant les uns comme des « *professionnels* » et les autres comme des « *touristes* ».

Vos élus CGT d'Argenteuil sont intervenus lors de la dernière réunion de DP pour exiger que tous les salariés Dassault puissent bénéficier d'une demi-journée en semaine payée par l'employeur pour aller au salon du Bourget, comme cela se faisait par le passé.

« *Ça s'était avant* » nous a répondu le directeur sur un ton méprisant.

Cette réponse ne satisfait personne et il sera nécessaire à l'avenir que les salariés le lui fassent comprendre.

La CGT regrette cette façon méprisante de répondre aux demandes du personnel, d'autant que notre direction sait venter notre professionnalisme quand cela est nécessaire.

Elle a su compter sur les salariés pour travailler 6 jours sur 7 avec les **Samedis Travail Obligatoire** pour « consolider son chiffre d'affaire », ... c'est une drôle de manière de récompenser l'ensemble du personnel pour les efforts fournis.

Faudra t'il lors du prochain salon du Bourget que les salariés considérés par la direction comme « des touristes », bloquent les chaînes de production pour obtenir le même droit pour tous ?

LA PAUSE

